

# Licence pro Bois et ameublement chargé d'affaires en agencement

La licence professionnelle a plusieurs objectifs, parmi lesquels de répondre au besoin exprimé par la Chambre Française de l'Agencement de manque de personnels spécialisés capable de répondre à des appels d'offre d'agencement tous corps d'état d'envergure nationale et/ou internationale.

**Source :** Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

**Informations clés :**

**Durée de la formation :** 1 an

**Accessible après :** BTS en lien avec le secteur

**Nature du diplôme :** Diplôme d'Etat

## Les débouchés

la formation Licence pro Bois et ameublement chargé d'affaires en agencement vous permet de postuler à des postes comme Agenceur/euse, Chargé/e d'affaires

## Les établissements

- 2 établissements sur toute la France
- 1 établissement en formation initiale
- 2 établissements en formation continue
- 2 établissements en formation apprentissage
- 2 établissements en formation professionnalisation

logo

© www.metiers-foret-bois.org